

Bulletin du Muséum national d'histoire naturelle

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Muséum national d'histoire naturelle (Paris). Bulletin du Muséum national d'histoire naturelle. 1907-1978.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

COLÉOPTÈRES BUPRESTIDES RÉCOLTÉS PAR M. DE MORGAN,
EN PERSE, PENDANT L'ANNÉE 1904,

PAR M. A. THÉRY,

CORRESPONDANT DU MUSÉUM.

(Suite⁽¹⁾.)

CHALCOPHORELLA BAGDADENSIS C. et G. — Il s'agit bien de cette espèce et non de *C. quadrioculata* Redt. bien différent et que Kerremans a réuni à cette espèce on ne sait trop pourquoi.

Chalcophora Morgani nov. sp. — Long. 21 à 25 millim.; larg. 7 à 8 millim. — Allongé, très atténué postérieurement, entièrement d'un cuivreux doré avec 4 impressions sur les élytres disposées comme chez *C. stigmatica* Dalm. et toute la surface, principalement sur les bords, couverte de petites impressions finement ponctuées et à fond vert doré; dessous d'un cuivreux doré.

Tête rugueusement ponctuée, sillonnée longitudinalement, le sillon interrompu par une profonde fossette au sommet du front et continué en suite sur le vertex. Epistôme faiblement échancré, antennes peu épaisses, atteignant le milieu de la longueur du pronotum.

Pronotum un peu plus large que long, régulièrement arrondi sur les côtés, rétréci en avant et en arrière, rebordé sur les côtés sur le tiers postérieur, avec le bord antérieur faiblement bisinué, la base bisinuée, les angles postérieurs aigus et un peu prolongés en arrière, le disque faiblement bombé, sans trace de sillon ou de carène, à ponctuation grossière, irrégulière, entremêlée de reliefs vermiculés et lisses plus serrés et plus épais sur les bords.

Écusson très petit, punctiforme.

Elytres arrondis aux épaules où ils sont plus larges que le prothorax, presque parallèles jusqu'au delà du milieu, puis atténués en faible courbe jusqu'au sommet où ils sont conjointement arrondis, très finement rebordés sur les $\frac{3}{4}$ de leur longueur à partir de la base, la suture finement rebordée et enfoncée sur la plus grande partie de sa longueur; le disque couvert de reliefs vermiculés, formant des rides vers les épaules, celles-ci dépourvues de calus; on remarque deux très vagues côtes irrégulières dont l'externe est interrompue par les deux larges impressions les plus extérieures.

Prosternum grossièrement ponctué, glabre dans les deux sexes; tout le dessous couvert de très nombreuses et petites impressions finement pon-

(¹) Voir *Bull. Muséum*, 1925, p. 77.

tuées et pubescentes de petits poils raides et couchés très courts; le dernier segment (♂) fortement et anguleusement échancré; (♀) arrondi. Chez le (♂) un autre segment est visible dans l'échancrure, il est impressionné jusque tout contre les bords et l'impression est garnie d'un épais feutrage.

Pattes et tarsi relativement grêles.

Cette espèce vient se placer à côté de *C. stigmatica* Dalm. à laquelle elle est apparentée mais dont elle diffère par un certain nombre de caractères morphologiques bien tranchés qui ne permettent pas de la confondre avec elle, ni de la considérer comme une variété. Epistome peu échancré, antennes et pattes bien plus grêles, le 3^e article des antennes à peine épaissi au bout tandis qu'il est dilaté chez *C. stigmatica*, front avec une profonde fossette, pronotum sans trace de sillon ou de suture, régulièrement arrondi sur les côtés et nettement rétréci à la base, élytres avec des vestiges de côtes, prosternum glabre chez le ♂, forme générale se rapprochant plutôt de celle de *C. Fabricii* Rossi.

Patrie : Perse, Louristan. — Le Sein-Merreh à Korremabad, altitude 650 à 1,200 m. — Un exemplaire de chaque sexe (Collections du Muséum de Paris.)

LAMPETIS RUGOSA Palisot. — Je n'ai pu voir ni la description ni la figure de l'espèce décrite par Palisot; les auteurs considèrent que le *L. mimosæ* Klug en est synonyme; cette espèce est parfaitement reproduite et très reconnaissable, dans les *Symbolæ physice*; en parlant du *L. rugosa* Pal., je me servirai donc de *L. mimosæ* comme terme de comparaison. Obenberger (Sbornik ent. N. Mus. Praze, I, p. 62 et suiv.) remarque d'abord à juste titre que Kerremans a confondu *L. rugosa* Palis. et *L. catenulata* Klug., mais je ne suis plus d'accord avec lui quand il prétend séparer spécifiquement *L. rugosa* (*Mimosæ* Kl.) de *L. argentata* Mann. et séparer *L. transcaspica* Sem. comme variété. On arrive il est vrai à séparer les formes extrêmes de *L. rugosa* et de *L. argentata* mais on est dans l'impossibilité de le faire pour les formes intermédiaires. Je possède, provenant d'Égypte, un exemplaire absolument semblable, sauf pour la taille, à *L. argentata* Mann. et ne puis considérer les *L. transcaspica* Sém. que comme des petits exemplaires de *L. argentata*. La couleur de cette espèce varie du noir au bronzé chez les formes asiatiques et chez les formes africaines on trouve souvent des exemplaires plus ou moins verts, les interstries sont en général alternativement plus larges chez les formes asiatiques; mais ce caractère est surtout sensible chez les exemplaires ayant conservé une partie de la pruinosité qui les recouvre à l'état frais. L'espèce n'a pas encore été prise au Maroc mais il est possible qu'elle se retrouve dans les oasis de Figuig qui géographiquement font partie de l'Algérie.

M. de Morgan a rapporté de nombreux exemplaires de cette espèce, de

tailles et de formes très différentes; la taille varie de 13 à 24 millimètres et les petits exemplaires, généralement des mâles, ont les côtés du corps presque parallèles, tandis que les gros exemplaires sont ovales.

Lampetis sancta m. du Hedjaz (*Ann. Soc. Ent. Belg.* [1923], p. 249.)
= *L. nigrita* Fairm. (Mission Revoil [1882]. Col., p. 52) du pays Somali.

CAPNODIS CARBONARIA Kl. — Les exemplaires récoltés appartiennent à une variété ayant le relief lisse médian du bord antérieur du pronotum très raccourci, et les reliefs oculiformes antérieurs très petits et presque ponctiformes.

CAPNODIS TENEBRICOZA Ol. — Les exemplaires récoltés ont les stries élytrales plus prononcées qu'elles ne le sont chez les exemplaires du bassin de la Méditerranée.

Lampra nov. sp.? — L'exemplaire communiqué forme probablement une espèce nouvelle, mais je ne l'ai pas décrit étant donné son mauvais état de conservation; c'est certainement un individu trouvé mort; les antennes et les pattes manquent complètement, la couleur est altérée.

Dans Sbornik (1924) p. 15 et suiv., M. Obenberger décrit quelques variétés et espèces nouvelles du genre *Lampra*. Ce travail me porte à faire quelques remarques.

Lampra Kerremansi nom nouveau pour *L. cupreosplendens* Kerr. de Formose (*Arch. f. Nat.* [1912], p. 203) le même nom ayant déjà été employé par le même auteur pour une espèce de Chine (*Ann. Soc. Ent. Belg.*, V, XXXIX [1885], p. 210). Ce nouveau nom d'Obenberger est inutile parce que *L. cupreosplendens* Kerr. de Formose tombe en synonymie de *L. Rodeti* Nonf. (d'après des types des deux espèces). *L. cupraria* Fairm. (*Ann. S. E. Fr.* [1898], p. 387) que j'ai redécrit sous le même nom, induit en erreur par l'omission de cette espèce au *Genera Insectorum* de Kerremans, est lui-même une race de *L. Rodeti*. Obenberger a employé à nouveau ce nom de *cupraria* pour une variété de *L. gloriosa* Mars. ce nom, établi pour une simple variation de teinte ne pourra être conservé.

M. Obenberger compare son *L. Klapacki* à *L. mirifica* Guillebeau, mais cet auteur n'a jamais décrit de *Lampra* de ce nom. Le même auteur admet comme valable le *L. modesta* Guill. Bedel et même Abeille qui cependant avait l'espèce assez facile, se sont prononcés dans cette question. Bedel a vu le type qu'Abeille possédait dans sa collection; ce dernier reconnaît que *L. modesta* a été trouvé isolé au milieu de nombreux *L. rutilans* (*Rev. Ent.* [1896], p. 279). Tous deux sont d'avis que cette espèce ne peut être admise et qu'il s'agit probablement d'un exemplaire monstrueux. Obenberger ne dit pas avoir examiné le type et ses observations n'auraient de poids qu'à cette condition. Guillebeau n'a pas indiqué les dimensions respec-

tives des articles 2 et 3 des antennes et il donne à son espèce une longueur de 12 millim. et une largeur de 4.75 millim. Obenberger dit que *L. modesta* a le 3° article des antennes plus long que le 2° et que sa forme est plus grande et plus robuste que celle de *L. decipiens*, mais cette dernière espèce a une longueur de 10 à 15 millim. et une largeur de 5 à 6 millim. Il est donc clair que l'exemplaire dont parle Obenberger ne se rapporte nullement à *L. modesta* Guill. puisque cet exemplaire n'aurait que 12 millim. et est donc plus petit que *L. decipiens*.

Lampra nobilissima Mann est indiqué par Kerremans (*Wyts. Gen. Ins.* [1902], p. 134), comme originaire du Tyrol; l'espèce est asiatique.

L. limbata Geb. est indiqué par le même auteur (*l. c.*, p. 134) comme existant en Crimée, par suite d'une confusion entre *L. limbata* Geb. et *L. limbata* Mann. = *decipiens* Mann. qui se trouve en Crimée.

MELANOPHILA PICTA Pall. — Obenberger, dans le travail cité plus haut, classe les diverses formes de *Melanophila picta*, ce travail, dont l'intérêt est très discutable parce qu'il énumère toute une série de variétés sans valeur, contient d'autre part de nombreuses inexactitudes qu'il convient de relever.

1° Le type de l'espèce n'est pas *M. decastigma* Fab. (1787), mais *M. picta* Pallas (1773); donc *M. picta* ne peut être considéré comme une variété de *M. decastigma*.

2° Les caractères attribués par Obenberger à *M. decastigma* (*Elytris maculis flavescensibus ornatis, his maculis minoribus satis numerosis*) ne s'appliquent pas à *M. decastigma* (Fabricius dit que son espèce a 5 taches sur chaque élytre et quelquefois 2 à la base) mais à *M. picta* dont la plus grande partie de l'élytre n'est pas testacée, comme le dit cet auteur; il suffit de voir la figure de Pallas pour s'en rendre compte.

ANTHAXIA CICHORII Ol. — Les exemplaires de Perse appartiennent à une race d'aspect brillant; j'en ai de semblables provenant du Tokkat.

J'ai constaté à propos de cette espèce une particularité que je n'ai pas vue encore signalée, c'est la faculté qu'elle a de cacher complètement sa tête dans le prothorax; j'ai vu une dizaine d'exemplaires qui au premier aspect semblaient décapités et n'ai pas encore rencontré d'autres *Anthaxia* offrant la même particularité.

Les exemplaires de *A. cichorii* pris par M. de Morgan à Kouh-Hadjoudj ont une coloration tellement identique à celle des *A. Morgani* m. pris dans la même localité que je considère que cette coloration est peut-être due à une influence locale et je ne serais pas étonné que l'on trouve, en d'autres régions, des *A. Morgani* ayant une coloration différente.

ANTHAXIA SCHAH Ab. — La détermination des exemplaires a été faite avec la description de l'auteur à laquelle ils correspondent parfaitement.

Anthaxia Morgani nov. sp. — Long. 5,25 millim.; larg. 2 millim. — Dessus d'un bronzé cuivreux, la tête, les côtés du pronotum et une mince ligne au milieu de celui-ci, verts chez les ♂♂, rouge cuivreux chez les ♀♀, pattes et antennes variant dans les mêmes teintes.

Du groupe des espèces à pronotum avec une profonde fossette arrondie placée dans les angles postérieurs du pronotum (*A. dimidiata* Thub. *A. bicolor* Fald., *A. podolica* Mann., *A. fulgurans* Schrank, et les espèces qui se rattachent à cette dernière, *A. myrmidon* Ab. et *thalassophila* Ab.), mais se rapprochant surtout de *A. fulgurans* par l'absence de gros points au sommet des élytres. Une description comparée fera bien connaître cette espèce.

La forme est celle de *A. podolica* mais nettement plus étroite, plus allongée et plus atténuée postérieurement, les fossettes du pronotum sont plus superficielles, le sillon qui longe le bord des élytres est plus étroit; sur les élytres de *A. podolica* on remarque des lignes de gros points visibles surtout vers le sommet qui font complètement défaut chez *A. Morgani* dont la sculpture est beaucoup plus uniforme et moins grossière; enfin la différence principale est le manque absolu de denticulation à l'apex des élytres chez *A. fulgurans* et *A. podolica*, les seules avec lesquelles un rapprochement est possible, alors que chez *A. Morgani* l'apex est très finement mais bien distinctement denticulé.

Habitat : Chaldée persane : Kouh-Hadjoudj.

ANTHAXIA HIRTICOLLIS Ab. var. **persica** nov. var. — Il s'agit d'une race tellement distincte que je ne puis m'abstenir de la décrire. Je l'ai comparé à un des types de la collection Abeille qui fait actuellement partie de la mienne et qui provient de Chypre (Madon). La var. *persica* offre une grande exagération de tous les caractères de *A. hirticollis*, la sculpture du pronotum est bien plus accentuée, et on remarque très bien le dessin que forment les rides du disque qui ne sont pas en forme de gerbe ainsi que le dit Abeille, mais reproduisent exactement le contour d'un papillon diurne les ailes étalées, le corps étant représenté par un petit faisceau de rides longitudinales; on ne retrouve facilement ce dessin chez *hirticollis* qu'après l'avoir observé chez sa variété *Morgani*, la réticulation des bords du pronotum est la même mais beaucoup plus forte. *A. hirticollis* a sur les côtés du pronotum une petite encoche qui ne se retrouve pas chez la var. *Morgani*; cette dernière, au lieu d'une coloration terne, comme chez *A. hirticollis*, reproduit exactement les belles teintes d'*A. Fasserinii* Pecch., la tache scutellaire est verte et en forme de triangle dont le sommet serait tronqué avec la troncature anguleusement sinuée. Il est certain qu'au premier

aspect cette variété paraît tout à fait distincte spécifiquement de *A. hirticollis*, mais la sculpture tout à fait particulière du pronotum empêche de les séparer.

Habitat : Chaldée persane, entre Tcham-i-Kaw et Le Sein-Merreh.

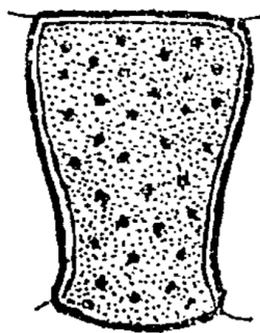
ANTHAXIA HIRTICOLLIS v. *seminigra* nov. var. — Je signale ici cette forme très remarquable. Cette *Anthaxia* ressemble en tous points comme sculpture générale et comme coloration à *A. hirticollis* v. *persica* m., mais elle a les élytres entièrement d'un noir brillant ce qui lui donne un aspect si particulier que si je n'avais pas eu l'autre espèce sous les yeux quelques instants auparavant, je n'aurais jamais songé à l'y comparer. Il serait très intéressant de retrouver d'autres exemplaires de cette très curieuse variation.

Habitat : Erbourz, Talyche.

CHRYSOBOTHRIS AFFINIS v. *tetragramma* Mén. — J'ai déterminé cet insecte d'après les exemplaires de ma collection qui viennent de Talysh par Korb. Les côtes élytrales de mes exemplaires sont mieux marquées.

CORAEBUS ELATUS F. — L'unique exemplaire communiqué offre certaines différences avec la forme type, l'écusson est beaucoup plus sinué sur les côtés, la base du pronotum est plus impressionnée, mais je crois me trouver en présence de variations individuelles.

Trachys Morgani nov. sp. — Long. 3,5 millim.; larg. 2,15 millim. — Du groupe des *Trachys* à pronotum cuivreux et à élytres bleus. Court, en ovale élargi, de la même forme que *T. Koenigi* Reitt. Tête et pronotum cuivreux, élytres bleus, dessous bronzé cuivreux foncé.



Saillie prosternale
du *Trachys Morgani*.

Tête avec un profond sillon et presque divisée en 2 lobes mais moins fortement que chez *T. troglodytes* Schœnh.; front très fortement impressionné au-dessus de l'épistome dont il est séparé par une carène; épistome étroit avec ses apophyses latérales dirigées un peu obliquement en avant et fortement échaucré en courbe en son milieu, la ponctuation fine, bien nette, régulière et espacée sur un fond paraissant lisse à un faible grossissement. Pronotum faiblement bisinué au bord antérieur, fortement rétréci antérieurement, avec les angles antérieurs aigus, les côtés finement rebor-dés, faiblement arqués, les angles postérieurs aigus, la base sinueuse avec le lobe médian large et arrondi, le disque avec un faible sillon derrière le bord antérieur, se rapprochant du bord en son milieu, éparsement ponctué de points simples, bien distincts, sur un fond lisse, non alutacé mais paraissant un peu granuleux à un très fort grossissement, dépourvu, sauf

dans le sommet des angles postérieurs et à l'extrême bord antérieur des petits ronds avec point au milieu que l'on remarque chez les espèces voisines.

Écusson très petit, cuivreux, triangulaire, bombé.

Elytres un peu plus larges que le pronotum à l'épaule, subparallèles jusqu'à la moitié, puis atténués en courbe jusqu'au sommet, où ils sont conjointement arrondis, finement rebordés sur les côtés, le calus huméral médiocrement saillant, allongé, le disque avec une vague impression derrière le calus huméral; la suture finement rebordée sur le $\frac{1}{4}$ postérieur; la ponctuation fine, formée de points de grosseur irrégulière, et irrégulièrement dispersés; quelques points plus forts sont disposés en lignes faiblement obliques par rapport à la suture, mais ils sont perdus dans l'ensemble et peu visibles.

Saillie prosternale large, beaucoup plus large que chez *T. pygmea*, entièrement et très finement rebordée, presque droite au bord antérieur, un peu plus large en avant qu'en arrière, avec le bord postérieur arrondi, les côtés légèrement étranglés un peu avant leur base, la surface couverte d'une très fine ponctuation et parsemée de gros points.

Cette espèce se distingue des *T. pygmæa* F., *T. troglodytes* Schœnh., *T. Kænigi* Reitt. et *T. turanica* Reitt. par la fine ponctuation sans ordre de ses élytres (formée de gros points en lignes très obliques chez les espèces précitées). Par son front profondément échancré il se sépare des *T. pygmea*, *Kænigi* et *turanica*. Il se sépare également de toutes ces espèces sauf de *T. troglodytes* par les élytres dépourvues de fascies pubescentes.